

Note synthétique relative au Compte Administratif 2021

***Les concepts budgétaires***

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services du Syndicat ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette (syndicat non concerné).

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine du Syndicat, tels que les achats de matériel, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt (syndicat non concerné), le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement assurent leur financement.

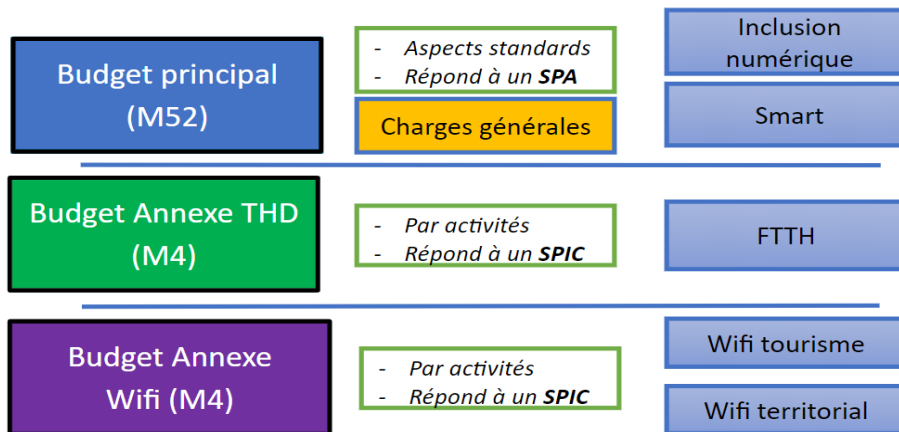
Les opérations réelles se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations d'ordre, exécutées à l'initiative de l'ordonnateur, ne donnent lieu quant à elles à aucun décaissement et encaissement : des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif du Syndicat sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

***Contexte***

Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique a pour objet, au sens de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales, « la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et des services locaux de communications électroniques et activités connexes sur le territoire de ses membres ». Depuis octobre 2017, ses membres sont la Région Centre-Val de Loire, le Département du Loir-et-Cher, le Département d'Indre-et-Loire, les EPCI du Loir-et-Cher, les EPCI d'Indre-et-Loire (sauf Tours Métropole Val de Loire).

Le Syndicat compte **trois budgets** : un budget principal, un budget annexe Très Haut Débit et un budget annexe Wifi Public Val de Loire.



**SPA** : Service Public Administratif    **Ftth** : Fibre optique jusqu'à l'habitation    **SPIC** : Service Public Industriel et Commercial

Le Compte Administratif 2021 s'élève à 7 152 161,44 € en dépenses et 9 749 143,52 € en recettes.

Lorsqu'on intègre le résultat 2020 (27 909 698,01 €), le résultat de clôture 2021 s'élève à 30 506 680,09 € tous budgets.

Ce résultat s'explique principalement par le financement du déploiement du Très Haut Débit par les membres du Syndicat, en avance de phase.

## Le compte administratif 2021 détaillé par budget est le suivant

### Budget principal (TTC) : opérations réelles et ordres

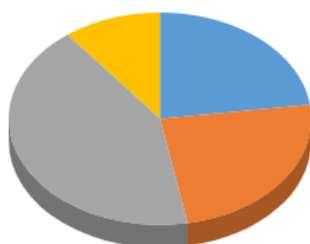
Le budget principal retrace les opérations courantes permettant au Syndicat de fonctionner, ce sont des dépenses à caractère générales.

#### ● Investissement :

#### Dépenses d'investissement 2021

120 458 €

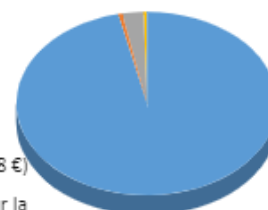
- Passeport inclusion numérique (27 564 €)
- Divers investissements (matériel et licences informatiques, mobilier ...) (29 151 €)
- Infrastructure opérationnelle pour construire la stratégie de territoire intelligent (51 134 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (12 609 €)



#### Recettes d'investissement 2021

3 981 499 €

- Subvention de l'Etat (3 840 705 €)
- Subvention du Département d'Indre-et-loire au titre du passeport Inclusion numérique (19 391 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (104 988 €)
- Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (16 415 €)

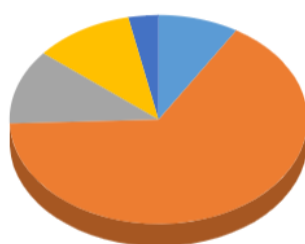


#### ● Fonctionnement :

#### Dépenses de fonctionnement 2021

1 201 442 €

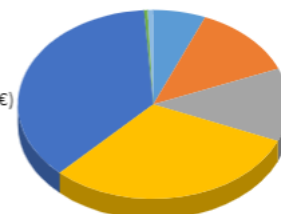
- Opérations d'ordre budgétaire (104 988 €)
- Charges de personnels (788 656 €)
- Dépenses de structures (138 617 €)
- Autres dépenses (études, subv. Observatoire,...) (129 876 €)
- Subvention d'équilibre au budget annexe Wifi public Val de Loire (39 305 €)



#### Recettes de fonctionnement 2021

1 840 360 €

- Contribution Région Centre-Val de Loire (115 400 €)
- Contribution des Départements (230 800 €)
- Contribution des EPCI\* 41 et 37 (230 800 €)
- Refacturation aux budgets annexes (566 575 €)
- Redevance d'affermage du délégataire (HT) (676 294 €)
- Divers écritures (7 882 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (12 609 €)



## Budget annexe Très Haut Débit (HT) : opérations réelles et ordres

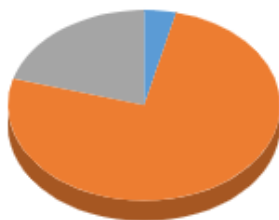
Le budget annexe Très Haut Débit retrace le déploiement du réseau de Fibre Optique. Les opérations qui concernent ce déploiement s'opèrent sur ce budget que ce soit en dépenses ou en recettes.

### ● Investissement :

#### Dépenses d'investissement 2021

4 281 597 €

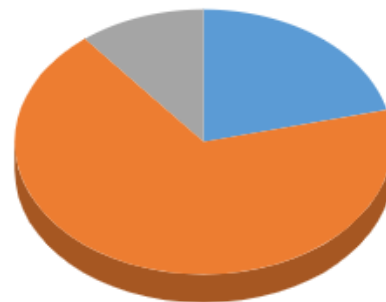
- Accompagnement de cabinets pour le contrôle de la délégation de service public sur le déploiement de la fibre (162 580 €)
- Participation versée au délégataire (Val de Loire Fibre) (3 241 464 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (877 553 €)



#### Recettes d'investissement 2021

1 857 796 €

- Participation Région au titre de l'Indre-et-Loire (391 800 €)
- Participations EPCI\* (1 264 871 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (201 125 €)

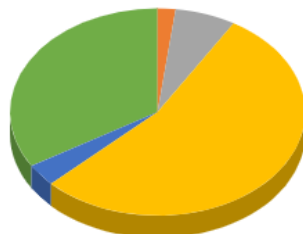


### ● Fonctionnement :

#### Dépenses de fonctionnement 2021

596 816 €

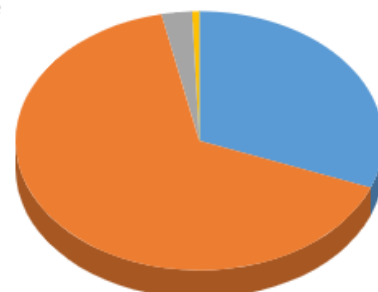
- Etudes (11 700 €)
- Contrôle Heures insertion DSP par la Maison de l'Emploi du Blaisois (39 837 €)
- Facturation par le budget principal des locaux, charges et du personnel (323 400 €)
- Dépenses diverses (20 754 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (201 125 €)



#### Recettes de fonctionnement 2021

1 334 496 €

- Redevance frais de contrôle versée par le délégataire (412 448 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (877 553 €)
- Convention sur l'insertion avec le Département de Loir-et-Cher (36 000 €)
- Divers (8 495 €)



## Budget annexe Wifi Public Val de Loire (HT) : opérations réelles et ordres

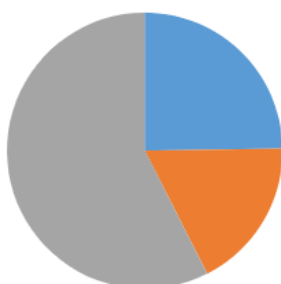
Le budget annexe Wifi Public Val de Loire retrace les opérations en dépenses et en recettes du déploiement du réseau wifi sur le territoire du Syndicat. Il s'agit d'un SPIC (Service Public Industriel et Commercial), un service public est rendu aux usagers et une facturation auprès des usagers est appliquée.

### ● Investissement :

#### Dépenses d'investissement 2021

525 498 €

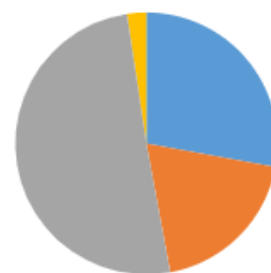
- Indre-et-Loire : Etudes et installation bornes wifi (130 189 €)
- Loir-et-Cher : Etudes et installation bornes wifi (93 386 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (302 373 €)



#### Recettes d'investissement 2021

233 210 €

- Subvention Région au titre du Département de Loir-et-Cher (65 000 €)
- Subvention EPCI 37 et 41 (44 783 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (117 927 €)
- Reprise de l'excédent (5 500 €)

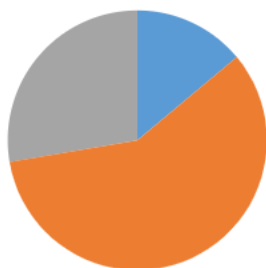


### ● Fonctionnement :

#### Dépenses de fonctionnement 2021

425 900 €

- Maintenance (bornes wifi, hébergement infrastructure) (59 344 €)
- frais divers (refacturation loyers et personnel, signalétique wifi) (284 629 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (117 927 €)



#### Recettes de fonctionnement 2021

501 781 €

- Facturation aux gestionnaires de sites (160 102 €)
- Subvention d'équilibre du Budget principal et régularisation TVA (39 306 €)
- Opérations d'ordre budgétaire (302 373 €)



\*EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

\*\*Le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique : un "guichet unique" de versement des subventions publiques pour les gestionnaires de sites.

Pour plus d'informations, les éléments sont disponibles dans la délibération du Compte Administratif 2021 votée par le Conseil syndical du 14 juin 2022.